

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 37 — — soir, Omnibus.  
10 — 30 — — Express.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique.**

Les nouvelles d'Espagne n'offrent aucun intérêt, ce qui ne veut pas dire que la situation s'améliore. Un journal de Madrid, la *Esperanza*, trace en quelques lignes le tableau peu consolant des difficultés contre lesquelles luttent sans succès le gouvernement et le pays : « Nous sommes, dit-il, constitués monarchiquement et nous vivons en république ; nous avons besoin d'un monarque dans le plus bref délai et nous n'en trouvons pas ; enfin, nous ne pouvons pas vivre sans la conciliation et la conciliation n'est pas possible. Voilà où nous en sommes ! » Conclusion : il est plus facile de renverser un gouvernement que de le remplacer par un autre qui soit préférable.

La Prusse l'a échappé belle ! Il paraît que M. de Bismark a eu un instant la pensée de résigner toutes ses fonctions. Le chancelier de la Confédération du Nord, épris sans doute des charmes de la villégiature dans sa résidence de Warzin, voulait devenir un simple citoyen, du moins quelques journaux ont mis en circulation cette sinistre rumeur. Heureusement pour les destinées de la Prusse, c'était une fausse alerte. M. de Bismark n'est pas près d'abdiquer. Un télégramme de Berlin l'affirme formellement et annonce même sa rentrée prochaine à la direction des affaires.

Un télégramme a annoncé, d'après la *Presse libre*, de Vienne, que M. de Beust se rendait en France avec l'intention de rendre visite à l'Empereur Napoléon.

Cette nouvelle semble démentie par la dépêche suivante, que transmet l'Agence Havas, en date de Vienne, 20 septembre :

« Des journaux s'étant livrés à des commentaires sur le voyage du comte de Beust, on peut affirmer que le voyage du chancelier de l'empire d'Autriche n'a aucun but politique.

« Voici exactement quel est l'itinéraire suivi par le comte de Beust.

« Le chancelier de l'empire est allé voir sa famille à Reichenhall, en Bavière, puis de là s'est rendu à Munich où il a visité l'exposition. Il est passé par Stuttgart pour faire une visite au baron Varnbühler, ministre des affaires étrangères du Wurtemberg, et de là il est allé à Bade où il a accepté le dîner que lui avait offert la reine de Prusse.

« De Bade, le chancelier de l'empire a fait un voyage en Suisse jusqu'au lac de Genève. Il est probable qu'à Ouchy, petit port sur le lac de Genève, il a rencontré le prince Gortschakoff qui y réside dans ce moment. Les deux chanceliers sont d'anciennes connaissances et ont pris chacun un congé pour se remettre de leurs fatigues. Cette rencontre n'a aucune portée politique.

« Le comte de Beust doit rentrer à Vienne, vers le 25 courant. »

« Cette dernière phrase laisse dans le vague l'itinéraire que le ministre autrichien se propose de suivre pour retourner à Vienne et n'exclut pas, par conséquent, la possibilité de son passage à travers la France. L'ensemble de la dépêche donne cependant à entendre que telle ne serait pas son intention.

Voici, d'autre part, ce qu'on écrit de Vienne

à la *Correspondance du Nord-Est*, touchant ce voyage :

« Le comte de Beust est parti, comme je vous l'ai annoncé dernièrement, pour une excursion de quinze jours. Aucun employé ne l'accompagne, parce que cette fois-ci il veut se reposer sérieusement et ne point s'occuper d'affaires.

« Les sceptiques prétendent cependant que cette absence de suite officielle ne prouve pas d'autre que le comte de Beust soit exclusivement parti pour admirer les beautés de la nature ; ils soutiennent, au contraire, que poursuivant des plans très-importants, s'il n'a pris personne avec lui, c'est pour se prémunir contre toute indiscretion.

« P.-S. — Je viens d'apprendre que le comte de Beust, arrivé le 15 à Bade, a été immédiatement invité à dîner par la reine de Prusse, avant même qu'il ait eu le temps de lui faire sa visite. On ajoute que, dans deux jours, notre chancelier doit quitter Bade pour se rendre à Strasbourg.

« Serait-ce là le véritable et le dernier but de son voyage ? »

Les nouvelles de demain se chargeront sans doute de répondre à ce point d'interrogation.

Nous sommes en position de démentir les assertions relatives à l'arrivée de M. Beust à Paris.

Le chancelier de l'empire d'Autriche est toujours en Suisse, et il est plus que douteux qu'il pousse son excursion jusqu'en France.

On écrit de Paris, le 20 septembre :

L'événement du jour c'est la lettre de Louis

Blanc aux électeurs, à certains électeurs de la 8<sup>me</sup> circonscription de la Seine. — M. Louis Blanc refuse la candidature qui lui est offerte, non qu'il ne puisse rentrer en France, mais parce qu'il ne veut en aucune façon prêter le serment prescrit par la Constitution. Il est inutile de se demander quelle était, en 1848, la pensée de M. Louis Blanc ; il suffit de connaître quelle est sa pensée en 1869. Elle est inflexible ! Il ne va pas jusqu'à condamner la conduite de ses amis qui ont eu la conscience assez large pour prêter ledit serment ; mais il ne s'y soumettra jamais. Il honore ceux qui ont levé la main pour jurer ce qu'ils ne tiendront pas ; mais il ne veut pas jurer ce qu'il ne voudrait pas tenir. A tout prendre, on ne saurait refuser quelque grande estime à ce républicain tout d'une pièce.

Mardi, jour de saint Mathieu, l'*Avenir national* ne paraît pas.

A la vérité, il annonce que ce chômage de ses ateliers et de sa rédaction a pour but de célébrer l'anniversaire de l'abolition de la royauté en France. Il reproduit même en tête de ses colonnes le procès-verbal de la séance dans laquelle, il y a soixante-dix-huit ans à pareille date, cette abolition fut solennellement décrétée par la Convention. Mais il nous est difficile de voir motif à célébration, dans l'évocation d'un acte que les événements ont depuis si longtemps converti en éclatante défaite pour le parti républicain.

Nous inclinons donc à penser que ce souvenir historique est simplement un ingénieux prétexte, imaginé par notre confrère pour ne point révéler les motifs particuliers qu'il a,

**FEUILLETON.**

28

**L'ENFANT TROUVÉ,**

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

**PREMIÈRE PARTIE.**

LE PATRE DU BOGAGE.

(Suite.)

— Es-tu sérieuse, ma belle ? demanda Mme de Flavigny.

— Comme un derviche... Est-ce une réalité, ou n'est-ce qu'une illusion de mes yeux charmants, comme vous les qualifiez ? Je ne sais. Peut-être ai-je une tendance à trouver une sorte de reflet de vous-même dans toute créature humble ou brillante, qui possède ces deux attributs divins : l'élégance et la beauté.

— Ah ! malheureuse ! tu te venges, même après avoir pardonné, c'est mal !

— C'est affreusement mal, je l'avoue ; mais c'est plus fort que ma volonté. Au jugement dernier, Dieu sera implacable pour moi, car je n'aurai jamais eu pitié de personne.

— Bah ! Dieu fera de toi un lutin, et tu taquineras les anges pour les tenir en éveil.

— Oh ! joli ! très-joli !... Mais tout cela ne m'apprend pas ce que vous pensez de la ressemblance.

— Que veux-tu que j'en pense ? On ne se connaît pas bien soi-même. Toutefois, je dois le dire, si je n'ai pas fait précisément la même remarque que toi, du moins la vue de ce jeune garçon m'a frappée comme si je retrouvais en lui les traits et la physionomie d'une personne qui me serait bien connue. De quelle personne ? Je n'ai pas cherché à m'en rendre compte. Quand je reverrai ce Bénédicte, je l'examinerai attentivement et je tâcherai de me souvenir.

— Eh bien, l'occasion ne tardera pas, dit Blanche avec un geste de surprise. En effet, j'aperçois deux chiens de berger devant nous, à vingt pas : notre père ne doit pas être loin.

La comtesse dirigea son regard vers l'extrémité du chemin qu'elle suivait, à l'ouverture même d'une clairière que dorait un rayon de soleil. Elle vit en effet deux griffons fauves qui, l'œil fixe, l'oreille dressée, attendaient immobiles et muets.

— Est-ce que ces deux chiens seraient ce Castor et ce Pollux qui t'ont si bien gardée hier, et dont tu nous as fait un si grand éloge ?

— Oui, chère tante. Je crois qu'ils m'ont reconnue. Castor et Pollux, en réalité, commençaient à donner quelques signes de bonne humeur et de bienveillant ac-

cueil ; puis ils vinrent au-devant des belles promeneuses, qui se mirent à les caresser. Arrivées au bord de la clairière, elles virent un grand troupeau de moutons. Les uns broutaient encore l'herbe grasse et drue, tandis que les autres se reposaient en ruminant. Un homme était assis à l'ombre d'un haut chêne. Il lisait ou plutôt il essayait de lire, mais le livre retombait sur ses genoux, et son front s'inclinait rêveur sous l'effort d'une impérieuse préoccupation. Il était posé de manière à ne pouvoir remarquer l'approche de la comtesse et de Blanche, dont la marche n'éveillait aucun bruit, grâce à l'épaisseur du tapis vert qu'elles foulaient sous leurs pas. Lorsqu'elles furent près de lui, elles l'entendirent murmurer ce seul mot, doux comme une caresse, mélancolique comme un soupir :

— Ma mère !

Presque aussitôt il sentit une main lui toucher légèrement l'épaule. Il releva la tête, se retourna et tressaillit à l'aspect de Mme et de Mlle de Flavigny qui se tenaient debout à ses côtés. En une seconde il fut levé, il ôta rapidement son grand chapeau de feutre, et s'inclina avec un profond respect. Une vive émotion empourprait son visage, un tremblement irrésistible faisait frissonner tout son corps. La comtesse n'eut pas de peine à s'apercevoir du trouble qui s'était emparé de lui. Pour lui donner le temps de vaincre la violence de ses sensations,

qu'elle attribuait à la surprise, elle s'assit à la place même que le père venait de quitter, dans l'ombre du chêne séculaire, sur une large saillie du sol que la mousse recouvrait abondamment. Blanche imita l'exemple de sa tante, elle choisit près d'elle un petit tertre bien gazonné, bien fleuri, et s'y posa avec le gracieux laisser-aller qui distinguait ses plus simples mouvements.

Lorsque Mme de Flavigny jugea que Bénédicte devait être plus calme, plus maître de lui-même, elle leva les yeux et le regarda fixement. Il baissa aussitôt les siens comme s'il recevait le choc d'une étincelle électrique. Chose étrange ! la comtesse ressentit au cœur une sorte d'ébranlement. Elle voulut parler, mais elle n'en eut pas la force ; la voix expira sur ses lèvres, elle ne put que murmurer :

— Oui, ce jeune homme me ressemble ! Il me ressemble ! Il me ressemble, plus que Raoul, plus que mon propre fils !

Et son beau front se pencha vers la terre, et ses grands yeux revêtirent une expression d'indicible tristesse. L'âme humaine a de mystérieuses perceptions ; elle est accessible aux plus soudains pressentiments. Comme une harpe éolienne, elle vibre d'elle-même sous les souffles les plus imperceptibles de la destinée. Mais, inattentive ou superficielle, elle ne cherche pas

sans doute, de fêter le doyen des quatre évangélistes.

Peut-être aussi a-t-il voulu rappeler à ses lecteurs, par une allusion délicate, que ce qu'il leur prêche tous les jours n'est point parole d'Évangile.

#### UNE LETTRE DU FR. HYACINTHE.

Nous ne comprenons pas très-bien comment la lettre suivante a été communiquée au *Temps*, de préférence à tous les autres journaux; communiquée le 20 septembre, le jour même où elle a été écrite, avant qu'elle soit parvenue au destinataire! Faut-il supposer que la lettre est apocryphe? C'est difficile. Le *Temps* est un journal sérieux, qui n'a pas pu accueillir, sans vérification, une pièce de cette importance. Mais, s'il est difficile de supposer que la bonne foi du journal ait été surprise, il est bien plus difficile de comprendre la lettre du Fr. Hyacinthe. Le fond, la forme, le choix du confident, la brusquerie de la confiance: tout ici nous effraie et nous fait présager quelque grande catastrophe morale. Nous désirons nous tromper. Mais, en attendant de nouveaux éclaircissements, voici la lettre du Fr. Hyacinthe.

« Au R. P. Général des Carmes déchaussés, à Rome.

» Mon très-Révérend Père,

» Depuis cinq années que dure mon ministère à Notre-Dame-de-Paris, et malgré les attaques ouvertes et les délations cachées dont j'ai été l'objet, votre estime et votre confiance ne m'ont pas fait un seul instant défaut. J'en conserve de nombreux témoignages écrits de votre main, et qui s'adressent à mes prédications autant qu'à ma personne. Quoi qu'il arrive, j'en garderai un souvenir reconnaissant.

» Aujourd'hui, cependant, par un brusque changement, dont je ne cherche pas la cause dans votre cœur, mais dans les menées d'un parti tout puissant à Rome, vous accusez ce que vous encouragez, vous blâmez ce que vous approuviez, et vous exigez que je parle un langage, ou que je garde un silence qui ne seraient plus l'entière et loyale expression de ma conscience.

» Je n'hésite pas un instant. Avec une parole faussée par un mot d'ordre, ou mutilée par des réticences, je ne saurais remonter dans la chaire de Notre-Dame. J'en exprime mes regrets à l'intelligent et courageux archevêque qui me l'a ouverte et m'y a maintenu contre le mauvais vouloir des hommes dont je parlais tout à l'heure. J'en exprime mes regrets à l'imposant auditoire qui m'y environnait de son attention, de ses sympathies, j'allais presque dire de son amitié. Je ne serais digne ni de l'auditoire, ni de l'évêque, ni de ma conscience, ni de Dieu, si je pouvais consentir à jouer devant eux un pareil rôle!

» Je m'éloigne en même temps du convent que j'habite, et qui, dans les circonstances nouvelles qui me sont faites, se change pour moi en une prison de l'âme. En agissant ainsi, je ne sois point infidèle à mes vœux: j'ai promis l'obéissance monastique, mais dans les limites de l'honnêteté de ma conscience, de la dignité de ma personne et de mon ministère. Je l'ai promise sous le bénéfice de cette loi supérieure de justice et de royale liberté, qui est, selon l'apôtre saint Jacques, la loi propre du chrétien.

» C'est la pratique plus parfaite de cette liberté sainte que je suis venu demander au cloître, voici plus de dix années, dans l'élan d'un enthousiasme pur de tout calcul humain, je n'ose pas ajouter dégagé de toute illusion de jeunesse. Si, en échange de mes sacrifices, on m'offre aujourd'hui des chaînes, je n'ai pas seulement le droit, j'ai le devoir de les rejeter.

» L'heure présente est solennelle. L'Église traverse l'une des crises les plus violentes, les plus obscures et les plus décisives de son existence ici-bas. Pour la première fois, depuis trois cents ans, un concile œcuménique est non-seulement convoqué, mais déclaré nécessaire, ce sont les expressions du Saint Père. Ce n'est pas dans un pareil moment qu'un prédicateur de l'Évangile, fût-il le dernier de tous, peut consentir à se taire comme ces chiens muets d'Israël, gardiens infidèles à qui le prophète reproche de ne pouvoir aboyer: *Canes muti, non valentes latrare.*

» Les saints ne se sont jamais tus. Je ne suis pas l'un d'eux, mais toutefois je me sais de leur race — *fili sanctorum sumus*, — et j'ai toujours ambitionné de mettre mes pas, mes larmes et, s'il le fallait, mon sang dans les traces où ils ont laissé les leurs.

» J'élève donc devant le Saint-Père et devant le Concile, ma protestation de chrétien et de prêtre contre ces doctrines et ces pratiques, qui se nomment romaines, mais ne sont pas chrétiennes, et qui, dans leurs envahissements, toujours plus audacieux et plus funestes, tendent à changer la constitution de l'Église, le fond comme la forme de son enseignement, et jusqu'à l'esprit de sa piété. Je proteste contre le divorce impie autant qu'insensé qu'on s'efforce d'accomplir entre l'Église, qui est notre mère selon l'éternité, et la société du dix-neuvième siècle, dont nous sommes les fils selon le temps et envers qui nous avons aussi des devoirs et des tendresses.

» Je proteste contre cette opposition plus radicale et plus effrayante encore avec la nature humaine, atteinte et révoltée par ces faux docteurs dans ses aspirations les plus indestructibles et les plus saintes. Je proteste par dessus tout contre la perversion sacrilège de l'Évangile du Fils de Dieu lui-même, dont l'esprit et la lettre sont également foulés aux pieds par le pharisaïsme de la loi nouvelle.

» Ma conviction la plus profonde est que si

la France en particulier, et les races latines en général, sont livrées à l'anarchie sociale, morale et religieuse, la cause principale en est non pas sans doute dans le catholicisme lui-même, mais dans la manière dont le catholicisme est depuis longtemps compris et pratiqué.

» J'en appelle au Concile, qui va se réunir pour chercher des remèdes à l'excès de nos maux, et pour les appliquer avec autant de force que de douceur. Mais si des craintes, que je ne veux point partager, venaient à se réaliser, si l'auguste assemblée n'avait pas plus de liberté dans ses délibérations qu'elle n'en a déjà dans sa préparation, si, en un mot, elle était privée des caractères essentiels à un Concile œcuménique, je crierais vers Dieu et vers les hommes pour en réclamer un autre, véritablement réuni dans le Saint-Esprit, non dans l'esprit des partis, représentant réellement l'Église universelle, non le silence des uns et l'oppression des autres. « Je souffre cruellement à cause de la souffrance de la fille de mon peuple; je pousse des cris de douleur, et l'épouvante m'a saisi. N'est-il plus de baume en Galaad? et n'y a-t-il plus là de médecin? Pourquoi donc n'est-elle pas fermée la blessure de la fille de mon peuple. » (Jérémie VIII).

» Et enfin, j'en appelle à votre tribunal, ô Seigneur Jésus! *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello.* C'est en votre présence que j'écris ces lignes: c'est à vos pieds, après avoir beaucoup prié, beaucoup réfléchi, beaucoup souffert, beaucoup attendu, c'est à vos pieds que je les signe. J'en ai la confiance, si les hommes les condamnent sur la terre, vous les approuverez dans le ciel. Cela me suffit pour vivre et pour mourir.

» FR. HYACINTHE,

» Supérieur des carmes déchaussés de Paris, deuxième définitif de l'Ordre dans la province d'Avignon.

» Paris-Passy, le 20 septembre 1869. »

Pour les articles non signés: P. GODÉT.

## Nouvelles Diverses.

M. Alfred Le Roux, ministre de l'agriculture et du commerce, vient d'adresser à toutes les chambres de commerce un projet de loi concernant l'importante question des dessins et modèles de fabrique, et révisant la loi du 18 mars 1806 sur cette matière.

Les chambres de commerce sont priées de renvoyer le projet après l'avoir revêtu de leurs observations. Les principales innovations du projet sont celles-ci: le dépôt devra avoir lieu désormais au greffe du tribunal de commerce, et compétence est attribuée au président du tribunal civil, ou, à son défaut, au juge de paix, pour ordonner la saisie en cas de contrefaçon.

— Il n'y a plus aujourd'hui que quatre ministres à Paris: MM. de La Tour-d'Auvergne, Le Roux, Le Bœuf et Duvergier.

— La *Liberté* a annoncé que les élections pour les sièges vacants au Corps-Législatif auront lieu le 7 ou le 14 novembre.

Aucune décision n'a encore été prise, aucune date n'a été fixée.

— On parle d'un grand mouvement préfectoral. D'après un bruit fort accrédité, M. Bourlon de Rouvre quitterait la Loire Inférieure, où il serait remplacé par M. Janvier de la Motte, ancien préfet de l'Eure et actuellement préfet du Gard.

— La *Presse* croit qu'il serait question d'un nouveau mouvement important dans la magistrature debout. Ce mouvement serait la conséquence du mouvement préfectoral. En effet, procureurs impériaux et préfets ont soutenu avec une égale énergie les candidatures officielles, et les uns et les autres ont également mérité ou démerité.

— On prépare à l'Imprimerie impériale une édition populaire de la *Vie de César*, complétée et annotée.

On lit dans le *Phare de la Loire*:

M. Eugène Godard est de retour parmi nous. On n'a pas oublié les nombreuses ascensions qu'il fit à Nantes, il y a un an, avec son ballon le *Colosse*. Nos lecteurs savent que cet aérostat n'est plus. Au mois d'avril il emportait à Florence, M. Eugène Godard et quatre habitants de la ville: un Florentin, un Napolitain, un Sicilien et un Piémontais. Après une excursion magnifique, au-dessus des Apennins, après avoir papillonné à des hauteurs variables, le *Colosse*, arriva à San-Ellero, sur le bord de l'Arno et sur la ligne des chemins de fer romains, à 8 lieues de Florence, M. Godard opéra la descente, avec son habileté ordinaire; mais on peut dire, cependant, qu'il était mal tombé. La population, ignorante et létue, se pressait autour du ballon, dont on opérait le dégonflement, quand l'aéronaute s'aperçut que, malgré ses vives recommandations, tout le monde fumait autour du *Colosse*. L'un des fumeurs obstinés s'approcha du ballon, le gaz prit feu et dans une seconde tout fut anéanti.

Après ce sinistre, une partie de la population inhospitalière et presque sauvage de San-Ellero, loin de montrer la moindre sympathie aux voyageurs aériens, les rançonna impitoyablement et montra des dispositions telles que l'intervention de la force armée fut nécessaire pour protéger M. Godard et ses compagnons. Les habitants de Florence, plus cordiaux, témoignèrent leurs regrets à l'aéronaute malheureux et l'indemnèrent au moyen d'une souscription publique, dont le produit lui permit de faire construire et d'inaugurer dans la cité même, un ballon plus grand auquel M. Go-

toujours à se rendre compte de ce qu'elle éprouve, ou elle se trompe aisément sur la cause des émotions imprévues que rien ne semble justifier. C'est ce qui advint à la comtesse: elle s'étonna du trouble qui l'avait atteinte, puis elle l'attribua à un accès de jalousie maternelle: après quoi, elle ne songea plus à se l'expliquer. Alors elle releva la tête, sourit à Bénédicte et lui fit signe de s'asseoir sur l'herbe, presque à ses pieds. Le père obéit.

Pauvre et courageux enfant! dans quelle émouvante situation le hasard le plaçait, après les révélations de Roch Dubouix! Aussi avait-il fallu tout le temps que Mme de Flavigny avait dû mettre à se dominer pour que lui-même fût parvenu à raffermir son âme et à ressaisir sa volonté.

— Nous ne nous attendions pas à vous trouver, dit enfin la comtesse d'un ton charmant; il nous est d'autant plus agréable de vous revoir. Mme d'Aprémont a bien voulu nous conduire à l'ermitage de M. Mathieu. Tandis que M. de Flavigny et mon fils sont occupés avec le terrible sorcier, et que la marquise se repose d'avoir gravi le coteau, nous avons eu, ma nièce et moi, la bonne idée de faire une promenade sous la haute futaie, et voilà pourquoi nous sommes ici, très-satisfaites de pouvoir causer un moment avec vous.

— Madame la comtesse me rend tout confus, répon-

dit le père dont la voix tremblait malgré lui. Je ne suis pas digne de lui inspirer un si grand intérêt, et je ne sais comment me montrer reconnaissant de tant de bonté. J'ignore l'art de remercier comme il convient une grande dame; mon esprit est inhabile à interpréter mon cœur. Excusez-moi.

— Vous vous exprimez à merveille, Bénédicte. Il faut vraiment que vous soyez une nature privilégiée pour avoir profité d'une façon si remarquable des leçons que vous a données le solitaire de la Gorge-aux-Loups. Je vous regarde comme une intelligence très-distinguée, et c'est pour cela que je me félicite de vous avoir rencontré de nouveau.

Tout en parlant ainsi, la comtesse attachait sur lui ses yeux pleins de mélancolie, de curiosité et d'étonnement. Elle ne se lassait pas d'étudier ce beau visage, dont les lignes régulières et harmonieuses semblaient être comme un décalque des contours de sa charmante figure, dont la physionomie, doucement accentuée, réfléchissait une grâce sérieuse qu'on remarquait également dans l'expression de ses propres traits. Elle se sentait de plus en plus captivée, elle éprouvait même un indéfinissable attendrissement.

— Nous vous avons distrait de vos pensées, reprit-elle. Je ne le regrette pourtant pas, car vos pensées, je crois, étaient pénibles. En effet, vous murmuriez en

soupirant un mot qui résume les plus secrètes tristesses de l'orphelin: « Ma mère! » Vous pensiez à votre mère, pauvre jeune homme! à votre mère que peut-être vous n'avez jamais connue et que sans doute vous ne connaîtrez jamais...

Cette question, faite avec un vif accent de sympathie généreuse et de noble commisération, remua profondément l'âme de Bénédicte. Ce ne fut pas sans un effort suprême qu'il parvint à répondre avec calme:

— Vous l'avez dit, madame la comtesse, cette pensée: « Ma mère », se cache dans toutes les rêveries d'un orphelin tel que moi. Il faut que ce sentiment filial soit bien naturel au cœur humain, puisque la maternité qu'adopte ne peut l'effacer complètement. La famille qui m'a recueilli se montre si aimante, si dévouée à mon égard que je devrais ne penser qu'à elle; et cependant il n'en est pas ainsi. Il y a des moments où je crains d'être ingrat.

— Ne craignez pas cela, mon jeune ami. Quoique je ne me flatte pas de lire sur le visage aussi couramment que M. Mathieu les instincts et les penchants, je découvre aisément dans votre physionomie les signes caractéristiques des plus généreuses aspirations. J'ose affirmer qu'il n'y a pas de place en vous pour un mauvais sentiment.

Un éclair de joie ineffable traversa le regard du père,

Cet éclair s'éteignit dans une larme qu'il refoula sous les longs cils de ses grands yeux bleus.

— Je vous remercie, madame, de m'avoir témoigné une si touchante opinion, dit-il avec un sourire ému. Par bonté d'âme vous avez exagéré mon peu de mérite, mais c'est peut-être ainsi qu'on encourage le mieux à la vertu. Je veux graver vos paroles dans ma mémoire, et je tâcherai de les mériter en m'efforçant d'être meilleur désormais.

Il y eut une pause pendant laquelle il se retourna, en apparence pour donner un coup d'œil à son troupeau, mais en réalité pour dissimuler son émotion. Blanche profita de ce moment; elle se pencha vers la comtesse et lui dit tout bas:

— Eh bien! ma tante, qu'en pensez-vous?

— Je pense que tu as raison. Plus je regarde ce jeune homme, et plus je crois me reconnaître en lui. Il y a vraiment de singuliers hasards.

Et Mme de Flavigny demeura toute réfléchie, comme si elle cherchait à se rendre compte de la bizarrerie d'une si grande ressemblance. Peut-être cette particularité ranimait-elle dans son esprit le souvenir des jours lointains, des malheurs presque oubliés. Peut-être songait-elle vaguement que, si la tempête n'était pas intervenue dans sa destinée, elle aurait sans doute un fils inconnu, un enfant proscrit, ayant l'âge et les traits de Bénédicte.

dard donna, par reconnaissance, le nom de l'ancienne capitale de la Toscane, *Città di Firenze*. C'est avec cet aérostat que M. Godard nous revient. La *Città di Firenze* mesure 1,400 mètres de gaz, soit 200 mètres de plus que le *Colosse*.

Comme l'automne dernier, c'est sur le cours Saint André qu'auront lieu les ascensions successives de ce ballon.

Avec le *Colosse* l'aéronaute n'enlevait d'ordinaire que quatre voyageurs; avec la *Città di Firenze*, M. Godard pourra en enlever cinq.

L'inauguration de la saison aérostatique est irrévocablement fixée à dimanche prochain.

On espère que d'ici là les mauvais temps de l'équinoxe auront fait place à une température plus clémente.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

L'OCTROI MUNICIPAL DE BIENFAISANCE  
DE LA VILLE DE SAUMUR.

II (\*).

L'octroi municipal et de bienfaisance de Saumur procède de la loi du 5 ventôse an VIII (23 février 1800); l'article 1<sup>er</sup> de cette loi statue : « Il sera établi des octrois municipaux et de bienfaisance sur les objets de consommation locale dans les villes dont les hospices civils n'auraient pas de revenus suffisants pour leurs besoins. »

L'article 2 dispose : « Le conseil municipal de chacune de ces villes présentera, dans les deux mois, les projets de tarifs et de règlement à l'approbation du gouvernement. »

Des deux principaux établissements charitables qui existaient alors à Saumur, l'un, l'*Hôtel-Dieu*, affecté aux malades, avait reçu de l'ancien régime des dotations diverses en immeubles et en rentes; sa fondation était de vieille date, ainsi que nous l'avons dit en nos *Etudes historiques sur ce sujet* (\*\*). (1)

La Révolution de 1789, dans ses phases diverses, lui enleva une partie de ses ressources, mais elle ne le laissa pas dans un dénuement absolu.

L'hospice de la Providence n'était point dans la même situation. Œuvre individuelle de Jeanne Delanoue, cet hospice, soutenu après elle par la charité privée, logé par le représentant Menuau dans les bâtiments de l'Oratoire, cet hospice, disons-nous, ne possédait aucun revenu certain qui pût assurer l'existence des vieillards, des infirmes, des orphelins qu'il contenait.

Douze cents francs environ, provenant des offrandes à la chapelle de Notre Dame des Ardilliers, composaient toute sa fortune; et encore, le pèlerinage de cette chapelle ayant cessé d'être fréquenté pendant la tourmente

(\*) (Voir l'*Écho* du 20 juillet 1869.)  
(\*\*) 1 vol., 1869, imp. Godet.

révolutionnaire, cette modique ressource faisait défaut à l'administration de l'hospice de la Providence, confondue désormais avec celle de l'Hôtel-Dieu.

Au milieu de ces difficultés sans précédents, il fallait pourtant soigner les malades, soutenir les infirmes, recueillir les vieillards et les orphelins. Les administrateurs ne perdirent point courage devant cette tâche ingrate, mais chrétienne; ils épuisèrent leurs moyens et allèrent jusqu'à engager leur crédit personnel.

L'annonce d'un octroi de bienfaisance stimulait leur zèle, encourageait leurs efforts; ils attendaient du jour au lendemain les bienfaits de la loi de ventôse an VIII.

Comme toutes les mesures financières, les meilleures même, la loi de ventôse rencontra des difficultés d'exécution. La misère frappait aux portes de la Providence, elle menaçait d'envahir l'Hôtel Dieu. Dans cette situation extrême, les administrateurs écrivaient, le 13 fructidor an VIII (30 août), à M. le sous-préfet de Saumur la lettre dont la teneur suit :

« Les Hospices de Saumur languissent depuis plusieurs années sans secours; nos sollicitations répétées n'ont pu jusqu'à ce jour améliorer leur sort, et avec des revenus presque nuls, surtout pour celui de la Providence, nous nous efforcerions en vain de les soutenir plus longtemps.

« Dans toutes les communes environnantes, le zèle des autorités supérieures a suppléé au défaut de revenus de ces maisons de bienfaisance; nous voyons partout se recouvrer des impôts destinés au soulagement des malheureux reçus dans ces établissements, et nous avons la douleur de nous voir presque seuls oubliés dans toute l'étendue de la République.

« Il serait inutile de vous peindre la situation critique de notre position, elle vous est aussi connue que l'importance des hospices confiés à nos soins, et nous espérons de votre bienveillance et de votre scrupuleuse attention pour vos administrés, que vous voudrez bien nous indiquer les moyens et les ressources que l'on a mis à votre disposition pour soutenir un service aussi important et d'une utilité générale pour le département. »

Ce cri de détresse, jeté par les hommes de cœur qui administraient les Hospices en l'an VIII, fut entendu!

Au mois de brumaire an IX (1801) un octroi de bienfaisance fut établi à Saumur conformément à la loi de ventôse an VIII. Un premier contingent de 14,008 francs fut prélevé sur le revenu de cet octroi pour les besoins des Hospices. Reconnu insuffisant dès le début, il fut élevé, le 10 pluviôse an XI (janvier 1805), à la somme de 24,000 francs.

Nous ferons connaître dans la suite les difficultés qui accompagnèrent la constitution de ce revenu hospitalier, désormais inattaqua-

ble dans son principe comme dans son emploi.

PAUL RATOUIS.

Dimanche soir, à trois heures et demie, le feu se déclarait, à Montreuil, dans une meule de fourrages appartenant à M. Richard, cultivateur, et placée à quelques mètres de son habitation. Comme au Petit-Puy, les flammes ont promptement envahi le grenier qui a été consumé en peu d'instants.

Malgré l'empressement de la population et les secours organisés avec autant de promptitude que d'intelligence, la maison a été complètement incendiée.

Le sieur Richard n'était pas assuré; les pertes s'élevèrent à 1,500 fr. environ.

C'est un des enfants de l'incendie, âgé de 4 ans, qui aurait mis le feu en frottant des allumettes chimiques auprès de la meule de fourrages. Les parents, témoins des premières flammes, ont voulu les arrêter, mais la sécheresse et le vent ont rendu leurs efforts inutiles.

Un second incendie aurait encore éclaté hier soir à Montreuil, chez M. Renou, grainetier.

Au moment de mettre sous presse, les détails nous manquent.

Il se confirme que l'incendie qui a éclaté jeudi dernier au Petit-Puy, a été allumé par un aliéné de notre ville. Le pauvre garçon s'en est flatté, et depuis huit jours il ne change pas de langage. Après avoir mis le feu, il a quitté Saumur et s'est rendu à Argenton-Château, où il a été arrêté.

Déjà, dans cette commune, il s'était livré à des actes excentriques qui avaient dû faire prendre à son égard, par l'autorité, quelques mesures de précaution.

Cet aliéné a des moments lucides, pendant lesquels il déplore sa situation; son état n'avait pas nécessité jusqu'à ce jour qu'il fût enfermé.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Madrid, 21 septembre. — Hier, à Tarra-gone, des manifestations républicaines ont eu lieu à l'occasion de l'arrivée du général Pierrad. Les cris de : « Vive la république ont retenti.

Le secrétaire du gouverneur civil, venu pour avertir le général Pierrad de l'illégalité de ces cris, a été tué par la foule et son cadavre a été traîné par les rues.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BOURSE DU 21 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hasuse 30 cent. — Fermé à 71 00.

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 101 70.

BOURSE DU 22 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 71 00.

4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 101 50.

## ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 21 août au 17 septembre.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.					
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.										
BOUCHERS.													
MM.													
1	Remare.	»	2	1	»	6	4	12	49	2	9	60	14
2	Tessier.	»	»	»	»	12	»	4	37	»	17	39	»
3	Touchelet.	»	2	2	»	1	1	»	27	1	4	48	9
4	Girard.	»	»	»	»	2	»	»	6	»	»	8	»
5	Vaillant.	»	»	»	»	1	3	»	12	»	3	17	»
6	Corbinéau.	»	5	1	»	10	1	11	48	»	13	73	»
7	Laigle.	»	»	»	»	5	1	1	17	1	13	33	»
8	Prouteau.	»	»	1	»	5	»	10	16	»	17	24	»
9	Chalot.	»	3	4	»	3	4	6	21	»	16	47	3
10	Pallu.	»	»	»	»	6	5	3	37	2	10	75	10
CHARCUTIERS.													
MM.													
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	16	»
2	Baudoin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	3	»
3	Baudoin-R.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	13	»
4	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	6	»
5	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	6	»
6	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	9	»
7	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	18	»
8	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	6	»
9	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	6	»
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	»
11	Raineau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	12	»

PORCS.

1<sup>re</sup> 2<sup>e</sup>

BULLETIN FINANCIER (20 septembre).

En somme, la semaine qui vient de s'écouler a été bonne; la reprise a été lente mais sûre. Sans doute, il pourra y avoir de nouvelles baisses; mais nous croyons beaucoup à l'amélioration du marché. Mais aussi, les valeurs de spéculation suivront de plus en plus les cours de la Rente. — On remarque en général que les recettes brutes des chemins de fer présentent cette année, des résultats généralement supérieurs à ceux de la période correspondante de l'année passée. Ces résultats, dus à l'augmentation du trafic qui grandira toujours, assure à ces entreprises et aux compagnies qui les représentent la plus grande prospérité.

Nous avons eu occasion, à diverses reprises, de parler du chemin de fer Transcontinental Memphis-Pacifique. Cette entreprise est attaquée avec vigueur par certains organes financiers. Nous ne comprenons pas, devant les déclarations très-catégoriques de la direction de la Compagnie, la persistance de ces allégations calomnieuses. Assistons-nous donc à une recrudescence du Chantage? — Que les porteurs de titres se rassurent. Il n'y a pas une objection sérieuse, et le comité de direction a répondu péremptoirement à tout.

Baisse de 0,45 à la Bourse d'aujourd'hui. Les affaires de Bade en sont la cause unique, et l'opinion n'a pas à s'émouvoir de nouvelles qui tendraient à troubler encore la sécurité. — J.-F. Fort.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Quoi qu'il en soit, un nuage sombre s'étendit sur ses traits, elle s'efforça visiblement de le dissiper, mais elle ne put tout-à-fait y parvenir. L'entretien, qui se renoua bientôt entre Blanche et le père, n'était guère de nature d'ailleurs à lui enlever la triste préoccupation qui semblait la dominer.

— Ainsi, demanda Mlle de Flavigny avec une expression de douce pitié, vous n'avez jamais vu votre mère, Bénédicte?

Le malheureux pâlit à cette question. Il sentit un frisson se glisser dans son cœur. Instinctivement il fut sur le point de porter son regard sur la comtesse; cependant il n'en fit rien et répondit avec résolution :

— Jamais, mademoiselle.

— Et vous n'espérez plus la voir?

— J'ai la conviction qu'elle est morte.

— Pourquoi cela?

— Parce que je ne crois pas aux mères qui, vivantes, restent vingt années sans chercher à embrasser leur enfant.

— Si elle existe encore, votre mère ignore sans doute ce que vous êtes devenu. Il est possible qu'elle vous ait retrouvé et qu'une contrainte l'empêche de se révéler à vous.

— J'aime mieux penser qu'elle n'est plus, car alors je n'ai pas à lui reprocher mon abandon. Je puis imagi-

ner que son âme repentante et invisible me protège comme un ange gardien.

— C'est une idée touchante que vous avez là, Bénédicte, répartit Blanche; elle est bien en harmonie avec ce que je connais de vos sentiments. Toutefois, laissez-moi vous le dire, il n'est pas invraisemblable que votre mère, trompée par je ne sais quel témoignage intéressé, perfide, croie avoir acquis la certitude que vous n'existez plus. Avez-vous tenté quelques démarches pour la découvrir, pour lui apprendre que vous vivez et que vous êtes son fils? La recherche de la maternité est un droit naturel. Si je ne me trompe même, elle est autorisée par la loi.

Ces paroles produisirent un effet rapide et profond sur la comtesse. Pour la première fois peut-être elle se demanda si M. de Morsanges, en lui annonçant le naufrage du *Goëland*, lui avait dit la vérité. Mais ce doute ne tint pas contre le souvenir de la droiture de son père. Elle le repoussa comme une injure à la mémoire du vieux gentilhomme, qu'elle avait toujours connu si sincère, si loyal. Quant à Bénédicte, il tressaillit et resta stupéfait sous le coup des réflexions de Mlle de Flavigny, réflexions qui, à part le soupçon de ruse et de mensonge, coïncidaient si bien avec ce qu'il avait appris par le récit de Roch Duhoux.

Après un instant d'hésitation, il répondit :

— Si j'admettais cette supposition, que ma mère est encore de ce monde et qu'elle croit que je suis mort, je vous l'avoue, je m'abstiendrais néanmoins de la chercher, car je craindrais qu'elle ne fût pas heureuse d'apprendre que j'existe. Quel ne serait pas, hélas! mon désappointement, mon chagrin, si, la retrouvant, je m'apercevais que je suis pour elle, non une cause de satisfaction, de bonheur, mais un sujet d'embarras, de honte ou de remords!

— En effet, il doit être bien douloureux pour un enfant qui a l'âme tendre et fière de reconnaître qu'une mère peut souffrir et regretter de lui avoir donné le jour. Il me semble qu'il n'y a pas de plus navrante situation. Chère tante, est-ce aussi votre avis?

— Oui, balbutia Mme de Flavigny. Pauvre enfant!

Après un silence, elle ajouta dans un soupir :

— Pauvre mère! car il faut qu'un malheur bien terrible ait frappé une femme pour qu'elle redoute de faire l'aveu de sa maternité.

Disant cela, ses paupières palpitaient, son regard était humide, sa joue se couvrait d'une nerveuse pâleur.

Blanche s'en aperçut.

— Eh bien! qu'avez-vous donc, chère tante? lui demanda-t-elle. Est-ce que vous souffrez?

— Non, ma belle, répondit Mme de Flavigny.

— C'est que votre front s'est altéré tout-à-coup, et j'ai craint...

— Rassure-toi, chère enfant, ce que j'ai ressenti n'est pas de la souffrance, mais de la compassion.

— Oui, vous êtes si bonne, reprit Blanche, que la seule idée d'une infortune vous cause une sensation douloureuse. Vous êtes par trop impressionnable aussi. Il faut modérer cela, je l'exige, ou je me fâcherai.

Et son doigt mignon se dressa menaçant, et ses beaux sourcils noirs se froncèrent avec une charmante sévérité. Puis elle se tourna vers Bénédicte, et lui demanda comment, lorsqu'il songeait à sa mère, il aimait à se la figurer.

— Elle apparaît, sans doute, à votre imagination, ajouta-t-elle, sous les traits d'une femme jeune encore, belle, triste, et vous souriant?

(La suite au prochain numéro.)

## AVIS AUX DAMES.

Nous invitons les dames, jalouses d'une toilette de bon goût, à venir visiter le splendide *déballage de lingerie* de la Grand'Rue, n° 1, à Saumur.

(Voir aux annonces à la quatrième page).

Suivant acte sous signatures privées, fait double à St-Florent, commune de St-Hilaire-St-Florent, le seize septembre mil huit cent soixante-neuf, portant la mention suivante : Enregistré à Saumur, le vingt septembre mil huit cent soixante-neuf, folio 151, verso, case 5. Reçu cinq francs, décimes soixante-quinze centimes, (signé) Delpech.

Il a été formé une société en nom collectif, pour le commerce des vins en gros.

Entre M. Alfred-Ludovic Rousteaux, négociant, demeurant à St-Florent, commune de St-Hilaire-St-Florent,

Et M. Sosthène-Gabriel Morlet, employé de commerce, demeurant à Saumur, rue Royale.

Sous la raison sociale : S. Morlet et A. Rousteaux.

Laquelle société sera régie et administrée par les deux associés qui auront le droit de se servir de la signature sociale : S. Morlet et A. Rousteaux.

Le siège de la société est à St-Florent, commune de St-Hilaire-St-Florent, près Saumur.

La société commencera ses opérations de commerce, le premier octobre mil huit cent soixante-neuf, et les terminera le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre. — Le capital social est de 50.000 fr.

Les soussignés ont fait aux greffes du tribunal de commerce de Saumur et de la justice de paix du canton sud de la même ville, à la date du vingt deux septembre mil huit cent soixante-neuf, le dépôt prescrit par l'article 55 de la loi du 24 juillet 1867.

Certifié véritable, par les associés soussignés.

A Saint-Florent, le vingt-deux

septembre mil huit cent soixante-neuf.

(385) S. MORLET. A. ROUSTEAUX.

Etude de M<sup>e</sup> AUGUSTE DUPUY, notaire à Montsoreau.

### VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 26 septembre 1869, et jours suivants, s'il y a lieu, à midi précis.

Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Auguste Dupuy, notaire à Montsoreau, en la propriété de la Petite-Vignolle, commune de Turquant, à la vente aux enchères publiques, des objets mobiliers et vins dépendant de la succession de M. Louis-Paul Gaudais, ancien notaire, décédé à Saumur.

Consistant en lits, couvertes, matelas, couvertures, couvre-pieds, buffets, armoires, glaces, pendules, commodes, tables, chaises, fauteuils, linges, vaisselles, batterie de cuisine, bouteilles vides, fûtailles, charrettes, fourrages, pommes, noix et autres objets.

### VINS.

3,435 bouteilles de vin blanc, de différentes années, du cru de la Vignolle, connu sous le nom de Coteau de Saumur.

200 bouteilles de vin rouge de 1865.

15 hectolitres 40 litres de vin rouge, en fûts, des années 1865 et 1868.

On paiera comptant, plus cinq pour cent.

Les vins seront vendus le lundi 27 septembre 1869, à midi.

NOTA. — Il part tous les jours de Saumur, à 10 heures du matin, une voiture passant par la Vignolle.

### MAISON,

### CAPÉ ET RESTAURANT BEUROI

Place du Roi René, à Saumur.

### A VENDRE

OU A ARRENTER.

Avec ou sans ses accessoires.

Les paiements à la volonté de l'acquéreur.

S'adresser à M. BEUROI. (337)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE DE VINS.

Le dimanche 26 septembre 1869, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans une cave située à Saint-Hilaire Saint Florent, près Saumur, à M. Armand GRATIEN aîné, propriétaire, à la vente publique aux enchères de 5,000 bouteilles de bon vin de Bordeaux et 1,000 bouteilles de vin blanc des coteaux, 1<sup>re</sup> qualité, tout de la récolte de 1858 et lui appartenant.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### A VENDRE

D'OCCASION,

### BOUTEILLES VIDES.

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

## DÉPÔT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES

15, rue Saint-Jean, à Saumur.

M. NORMANDINE, pharmacien, eu égard à la consommation toujours croissante des Eaux minérales naturelles, vient d'établir un dépôt en face de chez lui, où l'on trouvera les Eaux les plus usitées. (356)

Le Journal financier  
**L'UNION DES ACTIONNAIRES**  
(Troisième Année)

LE SEUL paraissent DEUX FOIS par semaine LES MARDIS et les VENDREDIS

Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS :  
Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France).  
Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 18, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

**LA SANTÉ PUBLIQUE**  
Hygiène et Médecine populaires,  
Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes.  
CONDITIONS D'ABONNEMENT :  
Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.  
Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

# GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE

FABRIQUE SPÉCIALE DE BONNETS 40, rue Piron, A DIJON. Grand'Rue, n° 1, Maison LARDÉ, FABRIQUE SPÉCIALE DE LINGE CONFECTIONNÉ boulevard de Strasbourg, A PARIS.

## VENDRE BON MARCHÉ! POUR VENDRE BEAUCOUP!

Ce problème est résolu par nous, en mettant l'acheteur en rapport direct avec le fabricant.

Nous voulons prouver, en donnant un aperçu des prix de quelques-uns de nos articles, que toutes nos Marchandises sont vendues aux Prix réels de Fabrique.

Nous mettons en vente un grand Choix des Hautes Nouveautés de Paris pour la saison, telles que : Linge confectionné, Pantalons, Jupons, Camisoles, Chemises, Cols, Parures, Bonnets de tous les genres et des modèles les plus nouveaux.

CHOIX IMMENSE DE NOUVEAUTÉS EXCLUSIVEMENT DES PREMIÈRES FABRIQUES.

### Aperçu de quelques Prix :

Bonnets (femmes), depuis.....	» fr. 35 c.
— (enfants, brodés), depuis.....	» 20
Cols (femmes et enfants), depuis.....	» 35
Pantalons (femmes, belle percale), depuis.....	1 45
Camisoles — — depuis.....	1 45
Chemises — — depuis.....	1 45

Chemises de nuit (madapolam extra-fort), depuis.....	3 fr. 95 c.
Jupons à volants (blancs et de couleurs), depuis.....	2 95
Parures (cols et manches), depuis.....	» 65
Entredeux brodés, depuis.....	» 15 le mètre.
Bandes brodées (festons), depuis.....	» 10
Corsages blancs et de couleurs (femmes et enfants), depuis.....	1 45

### Choix considérable de Corsets.

Corsets pour femmes, coutil 1 <sup>re</sup> qualité, depuis.....	1 45
— pour enfants, — depuis.....	1 25

### Occasion incomparable de Mouchoirs.

Mouchoirs de batiste et de fantaisie, depuis.....	» 10 la pièce.
---	----------------

### Grand Solde de Rideaux.

Rideaux brochés, brodés et de guipures, depuis.....	» 40 le mètre.
Dessus de lits et d'édradons (haute nouveauté), depuis.....	2 95

### Grand Choix de Broderies de Nancy.

Entredeux, Cols, Parures, Bas de Jupons, Festons, Bandes, Mouchoirs brodés, etc.

Articles pour hommes. — Faux-Cols et Cravates, des genres les plus nouveaux, à des prix incroyables de bon marché.

## UN RAYON SPÉCIAL EST ORGANISÉ POUR LA VENTE DU BEAU LINGE CONFECTIONNÉ.

Parler de toutes ces RICHES NOUVEAUTÉS accumulées dans ce déballage, c'est dire que tout a été prévu pour séduire l'acheteur.

NOTA. — Les dames sont invitées à venir se rendre compte par elles-mêmes des AVANTAGES RÉELS qui leurs sont offerts.

**ENTRÉE LIBRE. — La durée de la vente est fixée à 10 jours seulement. — ENTRÉE LIBRE.**

Saumur, imp. de P. GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ FAISANT FONCTIONS DE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.